

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 316

DE LYON

Dimanche 13 Novembre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 22, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION ET RÉDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS :
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 50
Autres départements... 6 fr. 00
Étranger (Union postale)... 8 fr. 00

FAITS DU JOUR

Le duel Syveton-de Gail a eu lieu hier matin. Deux balles ont été échangées sans résultat.

Le duel de La Rochetillon-André a également eu lieu hier. Le fils du ministre a été atteint à la main droite d'une plaie pénétrante.

On annonce qu'un nouveau coup de théâtre se prépare à propos de l'affaire Dautriche.

La Chambre a terminé la discussion des interpellations sur le traité franco-anglais. Un ordre du jour approuvant le traité a été voté par 436 voix contre 94.

On continue à affirmer qu'une entrevue doit avoir lieu prochainement entre le czar et Guillaume II.

Rien de nouveau à Port-Arthur, ainsi qu'en Mandchourie, où les Japonais fortifient sérieusement leurs positions.

CARNET DU DIMANCHE

L'histoire des gilles continue à passionner l'opinion. Le gillé — il faut le reconnaître — fait tout son possible pour paraître ridicule, et le gilleur n'a pas l'air de trembler en présence des « justes représailles ». Si M. Syveton avait su le ministre de la guerre aussi fragile, et s'il avait supposé un seul instant qu'une imposition trop brutale des mains fait capable de déterminer des arrangements cérébraux, il se serait contenté de faire le poing dans sa poche, au lieu de faire le coup de poing sur la figure du général André. On ne sait jamais tout, M. Syveton a péché par ignorance : qu'il lui soit donc beaucoup pardonné !

Le drame tourne au vaudeville. Ça pourrait s'intituler : « Gilé et content ». Les bulletins qui émanent du ministère de la guerre sur la santé du malade, les paroles du général André : « Je bénirai cette gille si elle sert la République » ; les coups de revolver qu'il eut lorsque la main de M. Syveton fit claquer sa figure ; la « grande lumière blanche » qu'il aperçut — sans doute la lueur de trente-six chandelles ; les indignations grossières de M. Gérault-Richard et celles comiquement grandiloquentes de M. Jaurès ; les adresses de réconfort et de réparation des loges à l'auguste souffleté, etc., ne voila-t-il pas de quoi construire une dizaine de vaudevilles ? Comme l'empereur du Sahara, le général André est guetté par les revues de fin d'année.

Parlons sérieusement même en parlant d'une comédie, car c'est à une comédie lamentable et burlesque que nous assistons. Si l'honneur du général André ne s'était pas effondré au milieu du tintamarre des casserolles et sous le flot des fiches Mollin-Vadecard, les incidents qui ont accompagné la gille de M. Syveton suffiraient amplement à déconsidérer le chef des moucharders.

Récapitulons rapidement ce qui vient de se passer : Au cours de deux séances successives M. Guyot de Villeneuve dévoile les pratiques honteuses de délation en honneur au ministère de la guerre et au Grand-Orient. Le général André nie énergiquement. On lui met les preuves sous le nez. Il répond : C'est vrai, et ne couvre son mensonge que par des divagations imbéciles.

L'opposition presque entière le montre au doigt et lui crie : « Mentir ! » André ne bouge pas. Le général Jacquy lui décoche ce trait : « Je suis autorisé à vous dire que vous en avez menti ! » André est impassible.

M. Syveton, dans un mouvement plus énergique que parlementaire, lui applique deux soufflets sur la figure. Suprême injure, n'est-ce pas ? Comment André va-t-il sortir de là ? En se faisant porter malade, en jouant la comédie des notes alarmantes et larmoyantes communiquées à la presse par le canal des agences officieuses.

André a un fils. A ce fils revient le devoir de venger l'honneur outragé du père qui est vieux et malade. Le fils ne bouge pas plus qu'un terme ; il ne veut pas contrarier l'œuvre de la justice et cache son épée sous la robe des juges ; il crie « le fils satisfait d'un général gillé », et s'il se bat, c'est avec M. de La Rochetillon qui lui écrit une épître dont chaque mot vaut un coup d'épée, mais non avec celui qui mit ses dix doigts sur la figure de son père ! Bizarre !

Voilà comment les choses sont renversées : il se trouve un capitaine, baron et ambitieux, fier à bras mais faible de style, qui se fait le chevalier servant de l'honneur défunt du ministre de la guerre ; il envoie une lettre d'insultes à M. Syveton, lequel constitue des témoins. Enfin on va en découdre. Ah ! non, vous avez compté sans la police de M. Combes qui, après des recherches ridicules, met la main au collet du député de Paris au moment où il s'apprête à croiser le fer. M. Syveton est arrêté, puis on le met en liberté provisoire, et les incidents poursuivent leur cours.

Félicitons la Justice, ordinairement moins pressée pour arrêter les escarpes et les assassins, d'avoir aussi rapidement retrouvé les traces du député na-

tionaliste, et félicitons également la Chambre de s'être faite la pourvoyeuse épressée des argousins de la Streté générale.

En votant la censure contre M. Syveton, la Chambre avait marqué sa désapprobation de l'acte brutal et maladroit auquel s'était laissé entraîner le député de Paris. La Chambre ne pouvait faire autrement sans fouler aux pieds les usages parlementaires et sans créer un précédent dangereux pour des violences toujours possibles. Mais elle devait en rester là. Elle n'est point chargée, en effet, de laver l'honneur du général André ; encore moins devait-elle descendre au rôle de « rabatteur » pour les policiers de M. Vallé.

Mais la Chambre, comme l'opinion publique, comme l'opposition, a perdu toute mesure dans cette affaire. Elle s'est ruée contre M. Syveton avec d'ignobles cris de haine. Ah ! les rancunes rentrées, les pours passées, comme elles se sont données libre carrière contre le député de Paris sous son acte, seul avec l'abandon de presque tous ses amis, avec la lâcheté de presque tous ses alliés, avec les colères hurlantes de tous ses adversaires ! Quel déchaînement d'hypocrisie, quels haut-le-cœur de « gens comme il faut », quelle indignation comique de politiciens qui glorifient les coups de force et les assassinats politiques à l'étranger !

M. Syveton a dû éprouver une joie amère en lisant les injures que son acte a inspirées aux anciens partisans de la politique par le fait, aux anarchistes repentis de l'Humanité et de la Petite République, aux égoïstes du journalisme qui opèrent à l'Action, aux écrivains gantés et rasés défrisés qui pontifient aux Débats et au Temps. C'est une satisfaction peu banale de voir tous les reîtres de la presse diriger leurs colichemardes contre sa poitrine, lorsque l'on est désarmé et couché à terre !

La Franco-Maçonerie n'a pas hésité à couvrir les f... Mollin et Vadecard et à se glorifier de leur œuvre. Nous ne demandons pas à l'opposition d'approuver l'acte de M. Syveton — qui ne pouvait pas être approuvé — mais nous étions en droit d'attendre d'elle plus de tenue, plus de justice politique. L'opposition vient de commettre une lourde faute ; souhaitons que le vote par lequel elle a livré le député de Paris à la justice, peut-être à la prison, lui soit léger et ne pèse pas sur ses destinées !

Nous avons autre chose à faire, d'ailleurs, qu'à nous chicaner entre nous. Gardons nos indignations pour létrier les crimes du despotisme gouvernemental. L'affaire Dautriche, qui devait être la préface de la révision du procès de Rennes, vient de se terminer par l'effondrement de l'accusation et par l'acquiescement à l'unanimité des officiers incriminés.

Nous n'avons jamais douté de l'innocence des braves gens qui viennent de sortir de la tête haute du conseil de guerre de Paris. Ce qui nous surprend ce n'est point leur acquiescement, mais l'indifférence de l'opinion en présence de ce fait : quatre officiers, accusés sans preuves des fautes les plus graves contre l'honneur, subissent plusieurs mois de prison préventive ; le gouvernement qui les a fait arrêter inconsidérément et pour assouvir ses rancunes, est obligé de reconnaître lui-même l'innocence de l'accusation. N'est-ce pas odieux ? Sommes-nous donc livrés à l'arbitraire le plus effréné ? Il n'y a donc plus de garanties pour la liberté individuelle contre les fantaisies de M. Jaurès ou du général André ?

On a fait des révolutions pour des crimes bien moins révoltants ! Aujourd'hui, on n'a même plus la force de s'indigner.

Camille DIJOU.

NOTES POLITIQUES

SOUS L'ÉGIDE DE GAMBETTA

M. Jaurès a prononcé, hier, à la Chambre, un discours abondant et passablement baroque.

Il s'agissait du traité avec l'Angleterre relatif à Terre-Neuve et au Maroc. Dans un grand bouillonnement de phrases oratoires, qui, généralement, auraient besoin d'être traduites en clair, le député de Carmaux nous a longuement entretenus de l'attitude prise par Gambetta vis-à-vis de l'Allemagne au lendemain de la guerre de 1870.

Mais toutes ces bizarreries grandiloquentes ne vaudraient pas qu'on s'y arrête, si l'on ne discernait très bien, derrière les apparences, les secrètes pensées du leader des collectivistes opportunistes. Après les abominables paroles prononcées naguère sur les bienfaits de la Triple-Alliance et la nécessité du renoncement définitif à l'Alsace-Lorraine, après les affaires de l'abbé Deslor, M. Jaurès avait très bien senti, dans sa clientèle électorale même, quelques résistances à un internationalisme par trop intégral. Le dernier mouvement de scandale provoqué par les révélations sur le service de moucharderie maçonnique institué dans l'armée accentua l'embarras de l'ancien vice-président de la Chambre, auquel ses incontinences de langage avaient déjà coûté son fauteuil. Il éprouvait le besoin de se déguiser avec déceance.

Judi, l'occasion lui sembla bonne. Il fit amende honorable par une protestation véhémentement contre la violation du droit que consacra le traité de Francfort, à l'égard des populations annexées, manifesta en un langage apocalyptique, l'espoir de voir cesser un jour, l'oppression née de la conquête,

et, finalement, essaya tant bien que mal de se mettre personnellement sous le patronage de Gambetta. Le paradoxe parut un peu fort. Et puis l'on devinait trop le candidat qui, au chevet d'un ministère agonisant, ne se juge peut-être pas inapte à chasser le lendemain les soulèvements du malade.

Car établir un rapprochement entre la politique jacobine et antinationale de l'heure actuelle et la politique de patriotisme ardent sous les auspices de laquelle Gambetta organisa le régime républicain, c'était sans doute un jeu de sophiste où doit se plaire la verve d'un rhéteur ; ça n'était pas sérieux. Gambetta, inspirateur de la Ligue des Patriotes, passant la main aux choristes de l'Internationale, c'est un de ses sujets de tableaux qu'on peut peindre après la mort des gens, mais qu'on ne dessine point sur nature.

Travestir les paroles prudentes d'un homme d'Etat, qui l'on traitait volontiers, il y a vingt ou vingt-cinq ans, de chauvin exalté et de fou furieux de la revanche, en une profession de foi de pacifisme à outrance et en abandon de toutes nos revendications les plus saintes, c'est assurément un ingénieux argument d'avocat, mais ça n'est rien de plus : « Tout cela n'empêche que Gambetta a refait l'armée », s'est écrit le lieutenant-colonel Rousset en une interruption. Et il aurait pu ajouter que toutes les plus belles paroles n'empêchent point à l'heure actuelle nos gouvernants de détruire cette même armée...

Ce détail les différencie au moins du grand tribun ; à n'en pas douter, la différence est sensible. — Maurice SPRONCK.

INFORMATIONS

L'INCIDENT BIENAIMÉ-VITTONÉ

Paris, 12 novembre.
A la suite de la révélation de l'amiral Bienaimé, qui a, devant le conseil d'enquête, nettement accusé M. Vittoné, chef du secrétariat du ministre de la marine, de lui avoir autrefois dérobé une lettre confidentielle, on assure que le président du conseil, ému du scandale que pouvait faire naître cette affaire, a prié M. Pelletan de se séparer de son compromettant collaborateur.

L'amiral Bienaimé et M. Vittoné seront de nouveau appelés devant le conseil d'enquête, mardi prochain. Plusieurs témoins seront probablement convoqués.

CHEZ LES DOCKERS DE MARSEILLE

Marseille, 12 novembre.
Cinquante dockers ont tenté ce matin au môle du cap Phéne de débarrasser les ouvriers travaillant à la Cascoine, à la suite d'une difficulté d'embarquement.

La police est arrivée sur les lieux et les a dispersés.

M. JULES COUTANT INTERPELLE

Paris, 12 novembre.
M. Jules Coutant, député socialiste de la Seine, se propose d'interpeller M. Combes sur les mesures qu'il compte prendre pour faire cesser :

« 1^{er} Les faits scandaleux qui se commettent envers des enfants mineurs dans les établissements de bienfaisance privés ;

« 2^o Le préjudice que cause à l'industrie, au commerce et à la main-d'œuvre ouvrière l'exploitation des dits établissements. »

Le député d'Ivry demandera à développer son interpellation lors de la discussion générale du budget du ministère de l'Intérieur. Ajoutons que cette interpellation n'est prise au sérieux par personne. Ce sera une distraction pour la Chambre.

LA LIQUIDATION DES BIENS DE CONGRÉGATIONS

M. Vallé, ministre de la justice, a fait savoir à M. Paul Meunier, député de l'Aube, qu'il acceptait de répondre, lors de la discussion du budget de la justice, à la question que celui-ci se proposait de lui poser sur l'état de la liquidation des biens des congrégations.

Les Souverains portugais en France

Paris, 12 novembre.

Le roi et la reine de Portugal quitteront Lisbonne aujourd'hui à deux heures et demie. Le train spécial qui les amènera sera demain matin à six heures six à Médina et à quatre heures un quart du soir à Hendaye.

Leurs Majestés dîneront dans le train, au départ de la gare de Pamplona (Portugal). Le service est fait par la Compagnie des Wagons-Lits. Le général d'Armagnac, commandant la division de Bayonne, n'étant pas encore complètement rétabli de la blessure qu'il s'est faite à la jambe droite, à la suite d'une chute de cheval, à la revue du 14 juillet, c'est le général de Langue de Gary, commandant la 72^e brigade d'infanterie, qui avec M. Gilbert, préfet des Basses-Pyrénées, saluera la bienvenue au roi et à la reine de Portugal, demain, à Hendaye, au nom du gouvernement français.

M. Paoli, commissaire spécial, est parti hier soir pour Hendaye, où il va attendre les souverains portugais. Le gouvernement l'a chargé d'accompagner les souverains jusqu'à Cherbourg.

LA SANTÉ DE M. ROUVIER

Paris, 12 novembre.

Les nouvelles alarmantes qui ont couru hier en Bourse sur la santé de M. Rouvier et qui ont été démenties par une note Havas avaient leur source dans le fait que le ministre des finances avait été fortement épuisé par une crise aiguë.

Dans la soirée, le mal s'était dissipé, mais M. Rouvier était demeuré dans un état de faiblesse extrême. En dehors de cet accident, l'amélioration générale se maintient et la guérison n'est plus qu'une affaire de jours.

Toutefois, le médecin ne peut encore dire avec certitude à quelle date M. Rouvier pourra réintégrer la Chambre. Dans ces conditions, la discussion du budget s'ouvrira par les budgets de dépenses, le ministre réservant son discours de discussion générale pour le moment où l'on abordera la loi de finances.

LE DRAME DE CLUSES

LA MANIFESTATION. — LES RESPONSABILITÉS

La foule devant l'usine. — Cris de mort. — L'affolement des Crettez. — La fusillade meurtrière. — Morts et blessés. — Le pillage de l'usine. — Les funérailles. — Les responsabilités.

Sur la route douloureuse qui conduit à l'usine Crettez et au drame ouvrier qui ensanglanta la ville de Cluses, nous nous sommes arrêtés hier au point précis où la manifestation se changea en émeute.

L'usine Crettez se trouve sur la route de Cluses à Bonneville, face à la mairie, sur une grande place occupée par la grenette, elle occupe tout le deuxième étage d'un immense immeuble dont le premier sert d'appartements et de bureaux à la famille Crettez et dont le rez-de-chaussée est loué à des commerçants ; cafetier, cordonnier, imprimeur.

Les grévistes débouchèrent sur la place au moment où quatre heures sonnaient, ils étaient au nombre de quatre-vingt mais les curieux, les enfants qui sortaient de l'école, grossirent la colonne et l'on peut évaluer à 250 le nombre des personnes qui stationnaient sur la place.

LA FUSILLADE

Sous les fenêtres de l'usine, des grévistes chantaient l'Internationale. Quelques pierres furent lancées ; par qui ? Sont-ce les grévistes eux-mêmes, ou des curieux plus ou moins mal intentionnés ? Toujours est-il que quelques vitres volèrent en éclats ; à ce moment une fenêtre des appartements situés au-dessous des ateliers s'ouvrit, un coup de feu retentit, un gréviste tomba, des cris de colère et de rage s'élevèrent de la foule étonnée.

Les fils Crettez, prévenus de la marche des grévistes, s'étaient enfermés dans leurs appartements avec un volon, M. Veullez, ancien ingénieur du P.-L.-M., et qui avait eu ses carreaux brisés par des pierres ; tous étaient munis de fusils Lefaucheur, chargés à chevrotines.

En voyant leur maison cernée, et les grévistes menaçants, croyant sans doute que l'assaut allait leur être donné, ils firent feu par les fenêtres, tirant sur la foule.

La fusillade dura environ six minutes ; mais les chevrotines avaient eu le temps de faire de nombreuses victimes, dont trois morts et deux blessés grièvement. Quant aux blessés il est difficile d'en évaluer le nombre exactement ; beaucoup reçurent des plombs, se firent panser et rentrèrent chez eux.

L'ARRIVÉE DES TROUPES

Que faisait la compagnie du 30^e régiment d'infanterie, chargée de la garde de l'usine, tandis que se passaient ces graves événements ? On était les 35 gardes, le commissaire, les autorités ? Ce n'est que dix minutes après le drame que les soldats arrivèrent en bourgeois, ayant à la tête leurs régiments.

Ignorait-on la manifestation, l'état d'exagération des grévistes, la décision des fils Crettez, leurs armements ?

Mais, comme toujours, on arrivait trop tard.

Il fut en effet impossible, sans effusion de sang, de calmer la population exaspérée.

LE PILLAGE

La première stupeur passée, quelques-uns couraient à l'église, le tocsin sonna ; d'autres cherchèrent des tambours et battirent le rappel, les uns vinrent avec des armes : revolvers, haches, marteaux, barres de fer ; les autres avec des échelles.

L'assaut de l'usine commença ; les fils Crettez s'étaient réfugiés dans leurs appartements où les gardes les arrêtèrent, et devant l'impossibilité de les faire sortir morts et deux blessés grièvement, les enfermèrent dans les caves.

Les troupes gardèrent les deux montées d'escaliers et les cours tandis que quelques grévistes, aux applaudissements de la foule, pénétraient dans les appartements au moyen d'échelles, jetèrent par la fenêtre les meubles, tandis qu'un autozéro immense consumait les objets jetés sans cesse du premier étage.

La foule grossissait toujours ; à 6 heures, le parquet était sur les lieux avec le sergent de Bonneville et M. Chautemps, député.

On avait en hâte demandé des troupes à Annecy.

Les grévistes n'avaient cependant pu parvenir jusqu'aux ateliers, quand quelques-uns eurent l'idée d'aller quérir l'échelle des pompiers ; un instant après l'échelle s'élevait et un gréviste, revolver au poing, monta, croyant trouver les fils Crettez au 2^e étage.

Bienôt les ateliers subirent le même sort que les appartements, tables, tabourets, outils volèrent par les fenêtres ; chaque objet tombant était salué d'applaudissements par ceux qui étaient en bas et accompagnés par les cris des grévistes qui s'acharnaient à tout briser.

Un tour tomba aux cris de : « Mort aux capitalistes ! Vive la révolution sociale ! A bas le capital ! »

Et de cette foule exaspérée, de temps en temps, un cri furieux s'élevait : « A mort ! »

Des enfants pleurent de terreur.

Les soldats, l'arme au pied, regardent l'œuvre de destruction ; on distribue des mouvements d'horlogerie comme « souverain ».

Des villages voisins, les travailleurs accourent en foule, et, à 7 heures, plus de 500 personnes contemplent les grévistes qui allument l'incendie dans les ateliers.

A huit heures le feu avait dévoré toute la toiture et les ateliers, mais grâce à l'écroulement de la construction l'incendie n'était pas allé plus loin.

MM. Crettez, en effet, avaient déjà été victimes de deux incendies et en prévision de nouveaux sinistres avaient fait construire cette superbe maison en ciment armé, employant le fer et le ciment partout où ils le pouvaient.

Deux jets visés sur des prises d'eau arrosèrent sans cesse la maison voisine.

Et dans sonnant.

Le fiasco cette superbe nuit étoilée, aux lueurs de ce feu allumé par des colères pulvères, les clameurs de la foule montent, applaudissant la dame destructrice comme

Ce qui est intolérable, c'est que, sous prétexte de chercher des renseignements, elle s'empare des lettres adressées à un particulier contre lequel aucune instruction n'est ouverte.

A ce compte, il n'est personne qui ne soit exposé à voir les magistrats et la police violer le secret de ses relations de famille et de ses affaires.

La Chambre a trouvé tout cela très bien. Elle a jugé qu'une question aussi mince que le respect d'un des droits les plus élémentaires de tout citoyen ne méritait pas d'arrêter son attention et elle a voté l'ordre du jour pur et simple. Il reste entendu que le gouvernement et ses fonctionnaires peuvent tout se permettre, à condition d'avoir au Palais-Bourbon une majorité dévouée et de ne faire de tort qu'à ceux qui n'ont pas de protecteurs dans cette majorité.

Quant à donner aux particuliers lésés le moyen d'obtenir justice contre les abus de pouvoir dont ils sont victimes, c'est une tâche qui n'intéresse pas la Chambre et dont elle n'a pas le temps de s'occuper. Ainsi se passent les choses, dans un pays qui inscrit sur tous ses mouvements publics le mot de « liberté ».

M. Latapie, dans la Liberté :

Où, il est logique et naturel que le garde des sceaux, qui couvre le juge délateur Bourguet, couvre le juge qui viole le secret des lettres. Il est logique et naturel que la majorité qui a aboli les francs-maçonniers de l'armée envoie ses encouragements aux francs-maçonniers de la magistrature.

Tout cela se tient, forme un ensemble, une harmonie qui satisfait aux lois de la raison.

Un franc-maçonnier qui se laisserait arrêter par le respect qu'on doit au secret des correspondances apparaîtrait comme une sorte de monstruosité, de phénomène, d'illuminé et de naïveté. Au fait, est-ce que la franc-maçonnerie elle-même qui a pénétré nos institutions de son esprit n'est pas un immense cabinet noir ? Elle s'entoure de mystère, opère dans l'obscurité, surveille, dénonce et viole le secret des consciences.

Positivement, nous assistons au triomphe du cabinet noir... C'est-à-dire que ce nom devrait rester au cabinet même qui nous gouverne.

Le Temps :

Les discours de M. Vallé nous a appris que, depuis le vote de la loi sur les congrégations, on peut saisir les lettres de n'importe qui. On n'a qu'à élever sans preuve, contre les gens dont on a envie de lire les lettres, le sergent d'entretenir des relations avec quelques congréganistes. C'est extrêmement simple.

Sous l'Empire, ce fut un beau tapage dans l'opposition libérale, lorsque le directeur général des postes donna l'ordre aux agents de saisir une brochure de propagande royaliste expédiée sous enveloppe fermée.

C'est une honte que les républicains arrivés au pouvoir aient à leur tour des procédés qu'ils reprochaient si vivement à d'anciens gouvernements d'arbitraire.

En les remplaçant par la République, le peuple français n'entendait pas se borner à changer de tyrans et il trouve dur d'en être encore à enlever la liberté que possèdent depuis longtemps des nations monarchiques comme l'Angleterre.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Paris, 12 novembre.

En abandonnant l'accusation avec l'autorisation de l'autorité supérieure, le lieutenant-colonel Rabier, commissaire du gouvernement, a affirmé que les dépositions des généraux de Lacroix et Delanne devant le capitaine rapporteur ayant été modifiées dans un sens favorable aux accusés, l'abandon, était la cause déterminante de cet abandon de l'accusation.

La presse ministérielle en a immédiatement conclu que le commissaire du gouvernement n'était pas éloigné de considérer les généraux comme de faux témoins et, depuis quelques jours, on murmure bien bas que de ce côté-là un nouveau coup, un grand coup se prépare.

LE CAPITAINE FRANÇOIS

Clermont-Ferrand, 12 novembre.

Le capitaine François, acquitté par le conseil de guerre, est arrivé hier soir.

De nombreux officiers étaient venus à la gare et lui ont serré les mains avec effusion. Il a repris ce matin son service d'officier d'ordonnance du général Pelletier.

L'AFFAIRE SYVETON

Paris, 12 novembre.

Le duel de la Rochetillon-André

La rencontre entre le lieutenant André de M. de la Rochetillon a eu lieu à l'épée à dix heures et demie, derrière le quartier de cavalerie du polygone de Vincennes.

A la cinquième reprise, le lieutenant André a été atteint à la main droite d'une plaie pénétrante de un centimètre.

Les témoins ont constaté l'état d'infirmité du lieutenant André et ont arrêté le duel.

Paris, 12 novembre.

Voici de nouveaux renseignements sur la rencontre entre M. de la Rochetillon et le lieutenant André :

Dès le début, M. de la Rochetillon attaque vivement le lieutenant André, qui rompt. Le gant de M. de la Rochetillon est éraflé fortement, mais la main n'est pas touchée. C'est à la cinquième reprise seulement que le lieutenant André est atteint à la main droite d'une blessure pénétrante.

Le lieutenant André, la main droite couverte d'un tour de l'on aperçoit des taches de sang, sort du polygone à bicyclette. Il va rejoindre le général André, ministre de la guerre, et Mme André qui s'étaient rendus, après du lieu de la rencontre. Le ministre porte encore un bandeau sur le côté gauche de la figure.

Un nouveau Duel en perspective

Paris, 12 novembre.

M. de la Rochetillon vient de recevoir de M. Pierre Jan, rédacteur en chef de la Revue internationale d'Art, une lettre injurieuse inspirée par celle que le député de la Vendée adressait ces jours derniers au lieutenant André.

Cette nouvelle affaire aura sans doute une suite.

Le Duel Syveton de Gail

Paris, 12 novembre.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la rencontre entre le capitaine de Gail et M. Syveton, a eu lieu ce matin, à dix heures, à Saint-Germain.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Contrairement à ce qu'a annoncé un journal du matin, la belle fille de M. Syveton n'est pas morte. Son état, quoique toujours très grave, s'est au contraire quelque peu amélioré.

LA VIE LYONNAISE

LES FÊTES DE LYON

Il lui révèle le pouvoir, mais sans parvenir à lui inspirer la crainte. La magicienne, parvenue dans la plaine, invoque les esprits pour tromper son guerrier.

Sous leur influence, le sommeil s'empara des assassins de la maïado et les accablant de coups de poignard à la main, va frapper de donner le coup fatal, elle est arrêtée par une force invisible, un sentiment d'amour remplace celui de la vengeance et elle apparaît avec Renaud toujours endormi.

Troisième Acte. — Les jardins enchantés d'Armide qui nourrissent de sinistres projets se sent vaincus par son ennemi. Le plaisir de la mort fut ma plus chère envie. Comment as-tu changé ma colère en langage.

Mais l'idée de la vengeance reprend ses droits et malgré les avis de Sidonie et Phénice elle appelle la Haine pour la sauver de l'Amour, cet ennemi trop aimable et lui rendre son courroux.

La Haine répond à son appel et la pousse à accomplir son œuvre, mais Armide se ravise et renonce au secours de la Haine pour invoquer l'Amour.

Amour, viens calmer mon esprit, Prends pitié d'un cœur qui s'abandonne à toi. Et, dénouement facile à prévoir, c'est l'Amour qui l'emporte.

Le IV^e acte est un hors d'œuvre sans aucun intérêt pour l'action. Nous sommes dans le même paysage qu'à l'acte précédent mais transformé par les dévouements d'Armide. Des monstres défont l'entrée du sentier conduisant au séjour enchanté.

Ubalde et le chevalier danois d'Orléans parviennent à Renaud qu'ils arrachent par un charme de la magicienne.

Mais la route est semée d'embûches, Ubalde et le chevalier danois ont à lutter contre les monstres qui ont pris la figure de leurs bien aimés Lucinde et Mélissandre. Ils réussissent à échapper aux démons tentateurs grâce à un sceptre d'or et à l'épée magique qui leur dessillent les yeux et les rappellent à la réalité.

Cinquième acte. — Le Palais Enchanté. Renaud et Armide goûtent toutes les joies de l'amour; la magicienne, cependant s'efforce pour aller consulter les entiers et charge la troupe des Plaisirs d'occuper Renaud jusqu'à son retour.

Les Plaisirs s'acquittent consciencieusement de leur mission jusqu'à l'arrivée d'Ubalde et du chevalier danois qui vont décider Renaud à fuir le joug de son amant.

Lorsque revient Armide, la résolution du guerrier est prise; ni les pleurs, ni les supplications de sa belle ne sauraient l'empêcher de retourner vers les siens. Il part Armide affolée de douleur met le feu à son palais.

Comme on s'en rend compte par ce résumé succinct, ce drame est très scénique et l'action mouvementée.

An nombre des pages les plus saluantes et dont certaines ont été chantées souvent dans les concerts classiques; il faut citer au deuxième acte, le duo d'Armide et d'Ubalde: *Esprit de haine*. L'air du Sommeil de Renaud; le monologue d'Armide: *Enfin il est en ma puissance*! l'air expressif et touchant: *Ah! si ma liberté me doit être ravie* les délicieux airs de ballets, le chœur: *Armide est encore plus aimable, etc.*

Le quatuor à cordes constitue à lui seul tout l'orchestre pendant la plus grande partie du drame; mais Gluck avait le sentiment de la sonorité de ce groupe instrumental à un degré qu'aucun compositeur n'a possédé après lui et cela explique la part exceptionnelle qu'il a eue en France.

Il faudrait pour interpréter convenablement cette œuvre qui comporte une quantité considérable de rôles, une pléiade d'artistes impossible à trouver dans une troupe de province.

Nos pensionnaires ont fait de leur mieux mais il manque à la plupart d'entre eux la science de l'art du véritable chant.

Habités au répertoire des grands opéras, ils se trouvent dépayés dans ce genre d'effort non classique et cherchent des effets où il n'y en a pas. Ils devraient se contenter de dire correctement et simplement la phrase au lieu d'exagérer le côté dramatique.

Mademoiselle Milcaens, très correcte et sortait... pour faire parler la mère Guichardon? Pardonnez-moi, monsieur, j'ai passé une partie de la soirée avec elle. Je ne suis même partie que parce qu'elle est venue la chercher.

Pour aller où? Pour aller où? — Ah! un homme qui lui a parlé tout bas... Elle est sortie avec lui... Moi, je n'avais plus de raison pour rester... — Au fait... au fait... ce ne sont pas les courses de la mère Guichardon qui m'ont intéressée... Jusqu'à quelle heure êtes-vous restée... — Ce n'était, je crois, pas loin de dix heures.

A cette heure-là il ne pouvait plus venir personne... Et jusque-là, vous n'avez rien vu? — Rien. — Une grande femme... vieille... hémorrhonoise... des façons de paysanne... n'est pas en entrée dans la maison?... — Ah! pas pendant que j'étais là, tout le jour.

Vous n'y êtes donc pas restée tout le temps? — Il a bien fallu que j'aie vu passer la nuit... Ce n'est pas tout près de chez vous, la course m'a pris pas bien loin de deux heures.

A quelle heure êtes-vous de retour? — C'était... mettons six heures et demie. Mo, c'est à quatre heures, à peu près, que mademoiselle m'avait flanquée à la porte. Paro, rao... Mais si quelqu'un était venu pendant que j'y étais pas, comme elle Guichardon me l'aurait bien dit... Mademoiselle dit tout ce qui s'est passé pendant ces deux heures.

Que s'est-il donc passé?... Il faut vous arracher les mots... (A suivre)

GRAND-THEATRE

Première représentation d'Armide, opéra en 5 actes, de Gluck

La représentation d'hier avait tout l'attrait d'une première. En effet, l'œuvre de Gluck est inconnue de la génération actuelle, n'ayant jamais été donnée sur une scène française depuis près d'un siècle, sauf une seule fois cette année à Béziers, avec Mlle Litwine, dans le principal rôle.

Le poème de Quinault avait d'abord tenté Lullu qui le mit en musique et le fit jouer avec succès à l'Opéra, en 1686.

Après lui Gluck s'édoua sur le sujet comique sur le poème même du poète son Armide qui parut sur la scène de l'Académie royale de musique le 23 septembre 1777.

L'œuvre fut d'abord très mal accueillie mais malgré les efforts des Piccolini qui l'attaquèrent violemment elle s'imposa à l'admiration du public et resta au répertoire. La dernière reprise date de 1825.

En 1870, M. Perrin, alors directeur de l'Opéra, voulut remonter Armide et les rôles avaient été distribués aux artistes les plus réputés de l'époque.

Mme Marie Sasse devait chanter Armide, Gueymard, La Haine; Leveillé, Sidonie; Hamaokos, Phénice. Le ténor Villaret personnifiait Renaud et le baryton Devoyod Hidraot.

Pour compléter l'interprétation en tous points exceptionnelle, la direction n'avait pas hésité à faire appel aux concours de France, Mmes Nilson et Carvalho pour les rôles accessoires et secondaires du 4^e acte. C'est dire que rien n'avait été négligé pour donner Armide dans des conditions dignes de l'œuvre.

Hélas ce beau projet ne devait pas être réalisé. La guerre terrible se déclarait au moment où les répétitions allaient commencer.

Le sujet d'Armide emprunté à un des beaux épisodes de la Jérusalem délivrée, nous transporte dans un monde suraériel, de magiciens et d'enchantements et permet au poète de donner libre cours à sa fantaisie et à son imagination.

Premier acte. — Armide exprime à ses confidentes, le dépit qu'elle éprouve, de ne pouvoir, malgré sa science exercer le moindre empire sur Renaud, le chevalier qui est parti sans elle.

Son père Hidraot insiste auprès d'elle pour la décider à choisir un époux et se sentant à la fin de sa vie voudrait avant de mourir voir ce vœu exaucé.

Mais Armide éprouve de l'amour pour un seul et celui-ci est Renaud.

Survient un guerrier, Aronide, qui chargé d'empêcher des captifs à Armide a été attaqué par Renaud qui a blessé mortellement Aronide et délivré les prisonniers.

Armide, accompagnée de son père, va au devant de Renaud pour se venger.

Deuxième acte. — Une plaine déserte. — Artimidor, compagnon de Renaud, le met en garde contre les charmes d'Armide dont

— Ah! monsieur, répondit-elle tout essouffée. J'en viens de chez vous. J'y étais déjà allée hier... vous n'y étiez pas. J'y suis retournée ce matin... vous venez encore de partir... — Oui... ne perdons pas notre temps. Que s'est-il passé ici?

Je n'y comprends encore rien moi-même. Je revenais de faire une course... Mademoiselle m'a attrapée... sous prétexte que j'étais restée trop longtemps absente... Et puis, d'un mot à un autre... tout par un coup... elle m'a flanquée à la porte.

Pas pour autre chose? — Non monsieur. — Alors donc... C'est la vérité que vous me dites là?

Je vous jure bien! — Bizarre... bizarre, faisait-il... Elle avait donc une autre domestique sous la main?

Comment voulez-vous que je le sache?... — Enfin... quand cette scène a eu lieu... il y avait quelqu'un? — Quelqu'un... avec mademoiselle?... Non monsieur.

UN FONCTIONNAIRE EN FUIITE

Macon, 12 novembre. Le fonctionnaire dont on a annoncé la fuite se nomme Rouzier-Joly, sous-inspecteur des enfants assistés.

Un pupille ayant voulu retirer 700 francs de son livret de Caisse d'épargne, constata que le livret ne portait plus qu'une somme insignifiante. Rouzier ne put donner aucune justification et prit la fuite. L'enquête a démontré que les sommes versées par des patrons pour des pupilles ont été détournées.

L'importance de ces détournements est encore accrue. Rouzier a écrit de Paris à sa famille qu'il se suiciderait. Il est père de quatre enfants et sa femme est enceinte d'un cinquième.

LA CATASTROPHE D'ISSY

Paris, 12 novembre. Ce matin, à la première heure, on a fait l'appel du personnel de la maison Hippolyte. Après le pointage, on a acquis la certitude qu'il ne restait plus personne sous les décombres.

La chaudière qui est placée au rez-de-chaussée du bâtiment, à laquelle est due l'explosion, a été retirée ce matin des débris devant les autorités judiciaires. Quant aux murs de l'usine, M. Lépine a conseillé de les démolir, plutôt que de les consolider, pour éviter des accidents.

L'hôpital Boucaut, on déclare que deux blessés sont dans un état désespéré. Un autre blessé serait également dans un état très grave. On conserverait l'espoir de le sauver.

L'enquête ouverte sur la terrible catastrophe d'Issy a démontré qu'elle était due à un court circuit, qui s'est produit dans un atelier saturé de vapeur inflammable.

Le nombre des morts est de quatre. L'état des blessés transportés dans les hôpitaux est satisfaisant.

UNE ELECTION EN ANGLETERRE

Londres, 12 novembre. Dans l'élection législative complémentaire de Hordham, lord Turnour, conservateur, est élu par 4,388 voix contre 3,604 à son concurrent libéral.

La circonscription de Hordham a toujours été conservatrice, mais la majorité avait été jusqu'à présent de 1,800 à 2,000 voix pour le candidat conservateur et dans beaucoup d'élections, il n'y avait même pas d'opposant libéral.

On voit quelle est tombée cette fois à 784 voix. Lord Turnour est un jeune homme qui a à peine fini ses études universitaires.

LE DRAME DE NEUVILLY

Donai, 12 novembre. L'addition des témoins a charge est terminée. Elle n'aura pas fortement consolidé l'accusation.

Plusieurs d'entre eux ont fait preuve de passion. D'autres témoins dont les déclarations étaient incohérentes, un autre qui est sourd et prétend avoir entendu des propos compromettants pour certains accusés, ont dû être congédiés par le président.

En revanche, deux ou trois témoins d'apparence sérieuse et sincère et de situation indépendante, des cultivateurs, des ménagers, ont reconnu sur les lieux du sinistre trois des accusés, Happe, Bistaux et la fille Herlin.

Avec les témoins à décharge, on revient au rôle de Charles Proy, secrétaire du syndicat, et à la question des salaires.

M. Renard, secrétaire de l'Association des ouvriers textiles, à laquelle est affilié le syndicat de Neuville, déclare que toujours Proy a recommandé le calme et a été opposé à la grève.

Le docteur Desmons apporte certains renseignements d'un ordre particulier sur le marché des loyers. Il y a une discussion s'engage entre Mlle Gayez et un des ouvriers, témoin à décharge.

« La preuve que je ne diminue pas constamment mes ouvriers, dit Mlle Gayez, c'est que j'ai payé 15,000 francs de salaires de plus en 1893 qu'en 1892. »

« Cela prouve simplement, remarque M. Renard, que les commandes ont été plus nombreuses! »

D'ailleurs, Mlle Gayez ne conteste pas les réductions de salaire qui ont provoqué la grève. Elle fait passer à la Cour un tableau indiquant les moyennes de salaire payées dans sa fabrique. Ces moyennes varient de 1 fr. 35 à 3 fr. 60.

Les témoins à décharge déclinent rapidement. Leurs dépositions sont généralement sans précision et sans intérêt.

A une heure l'avocat général Bossu prend la parole pour prononcer son réquisitoire.

LE RAPPEL REPUBLICAIN

Je demande grâce pour les nombreux marins qui sont la, vivante et puissante pépinière de notre marine militaire. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

MM. Archéacon, de Rosambo, Denys Cochlin renouvellent leurs réserves sur divers points de l'accord.

M. Denys Cochlin dépose une motion sur la clause relative à Terre-Neuve.

LES ORDRES DU JOUR

Quatre ordres du jour sont en présence. L'ordre du jour accepté par M. Delcassé est celui de MM. Lucien Hubert et Vigoureux: Il est ainsi conçu: « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

M. Delcassé: L'ordre du jour de MM. Riotteu, Surcouf et Dandé regarde spécialement Terre-Neuve. Je demande que la Chambre se prononce sur l'ordre du jour qui a un sens général.

M. Riotteu: Notre droit est réservé. M. Delcassé: Parfaitement.

Après plusieurs explications de vote de MM. Charles Benoit et Lefas, on vote sur un premier ordre du jour de M. Archéacon. Cet ordre du jour est repoussé par 435 voix contre 60.

Celui de MM. Hubert et Vigoureux est adopté par 436 voix contre 94.

M. Lockroy met aux voix la motion Denys Cochlin, Etienne et Deschanel.

M. Delcassé rappelle qu'il y a 2 jours il disait que le vote de la convention n'excluait pas la possibilité de nouveaux arrangements et qu'il acceptait leur motion.

La motion Denys Cochlin est adoptée par 457 voix.

On passe ensuite à la discussion de l'article unique du projet approuvant la convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique Occidentale et Centrale.

M. Guilloteaux et ses amis ne voteront pas cet article qu'ils considèrent comme une abdication des droits de la France.

VOTE DU TRAITÉ

L'article est voté par 443 voix contre 105.

La convention avec le Siam est adoptée sans débat.

M. Grosjean demande qu'on tienne séance mercredi, pour discuter son interpellation, finalement, il accepte qu'elle soit jointe au budget de la guerre.

La séance est levée à 7 h. 20, la prochaine séance aura lieu lundi.

LA GUERRE Russe-Japonaise

Effets du bombardement. — Pas d'armistice. — La situation en Mandchourie. — L'entrevue des deux empereurs.

L'Armistice Londres, 12 novembre.

Le correspondant du Daily Express à Ché-Fou, télégraphiant le 11 novembre, dit tenir d'un source russe autorisé que le général Stoessel a demandé un armistice d'une courte durée afin de pouvoir enterrer ses morts et que les Japonais l'ont refusé, prétendant que les Russes abusent des privilèges conférés par la Convention de Genève.

Le même correspondant croit savoir qu'on a placé des mines sous tous les navires de guerre russes, pour les faire sauter quand les Japonais prendraient le dernier fort. Le général Stoessel aurait déclaré qu'il détruirait le reste de la flotte à tout prix.

D'après une dépêche de Shanghai au Morning Post, des Chinois, échappés de Port-Arthur, disent que parmi les vaisseaux coulés dans le port par les obus japonais, se trouve un navire-hôpital.

LES EFFETS DU BOMBARDEMENT

Londres, 12 novembre.

On télégraphie de Ché-fou au Daily Telegraph: « Les Japonais déclarent qu'ils ont reçu des informations leur permettant d'affirmer qu'en raison du jour dirigé par les gros canons de Sinshi-Yung, les Russes ont été obligés de cesser la réparation de leurs navires de guerre dans Port-Arthur. »

« Le feu de l'artillerie japonaise est maintenant concentré sur les magasins et les ouvrages militaires de la ville. Un vigoureux bombardement des constructions situées dans le voisinage de l'arsenal est en cours. Les autorités japonaises considèrent d'ailleurs que le débarquement d'hommes, de canons et de munitions pour aider à la défense des foris indique que la sortie de la flotte n'est pas à prévoir pour le moment. »

EN MANDCHOURIE

Sur le Cha-Ho Saint-Petersbourg, 12 novembre.

Les télégrammes de Kouropatkins et de Sakharoff ont signalé à différentes reprises l'activité avec laquelle le génie japonais fortifiait et retranchait les positions des Japonais sur la rive gauche du Cha-Ho, construisant des forts avec des trous et pièges-à-loup, élevant des haies barbelées, des blindages, faisant enfin de tout leur front une forteresse inaccessible.

D'après le correspondant à Moukden du Rous, en se fortifiant, les Japonais songent

LA CHAMBRE

Paris, 12 novembre.

La séance est ouverte à deux heures et quart, sous la présidence de M. Edouard Lockroy, vice-président.

LE TRAITÉ FRANCO-ANGLAIS

On reprend immédiatement la discussion du traité franco-anglais.

La Chambre s'était arrêtée, on se le rappelle, jeudi dernier, aux ordres du jour éloquent de débat.

Plusieurs députés représentant les pêcheurs de Terre-Neuve, demandent la parole sur les ordres du jour.

M. Robert Surcouf, député de Saint-Malo, explique en quelques mots pourquoi il ne peut s'associer à la clause relative à Terre-Neuve.

M. Robert Surcouf: Tous les avantages sont aux Anglais. Pour nous, c'est l'abandon complet de droits plusieurs fois séculaires.

La question de la ruine de nos armateurs et des pêcheurs français. On a parlé de promesses inscrites dans la lettre de Lord Lansdowne. Cette lettre ne peut remplacer pour nos pêcheurs un droit séculaire.

La vérité est que la convention de Terre-Neuve causera la ruine de nos armateurs et des pêcheurs et mettra en péril cette précieuse réserve qui compte 12,000 marins.

On veut exclure la France du marché de la morue, il s'agit en somme d'une question de concurrence commerciale, il n'y a qu'une solution possible.

Si on ne peut pas obtenir en échange de toutes nos concessions l'abrogation du traité-bail, qu'on obtienne au moins du gouvernement de Terre-Neuve le libre accès de la pêche dans le sud, comme l'exercent les Américains.

La réunion des armateurs a déclaré que, si on leur fait cette concession, ils renonceraient volontiers à tout droit sur le French-Shore. Je demande que le Congrès et la Normandie, si riches encore une fois, ne soient pas réduites à payer la rançon de la France. (Applaudissements.)

M. Riotteu, député de Grandville, s'associe aux protestations de M. Surcouf.

M. Riotteu: Je regrette que M. le ministre des affaires étrangères ait dit jeudi dernier que les pêcheurs et les armateurs sacrifiés étaient de petites gens qui n'étaient pas très intéressés.

Sans doute ce sont de pauvres gens. Les neuf dixièmes des armateurs sont d'anciens pêcheurs. Ils luttent depuis quinze ans, c'est-à-dire depuis le vote du traité-bail.

On a parlé d'armateurs organisés contre la convention de Terre-Neuve. La vérité est que les armateurs sont trop pauvres pour faire une campagne. Ils se sont adressés à leurs représentants et c'est ainsi que les conseils généraux de trois départements ont été créés et ont protesté.

On a cité des chiffres inexacts en ce qui concerne notre pêche au French-Shore. L'an dernier, il y avait encore là un millier de pêcheurs français, pour lesquels la pêche représente un million de salaires.

En ce qui représente les primes, si elles ne représentent quatre à cinq millions par an, les deux tiers peuvent s'appliquer à Terre-Neuve et un tiers à l'Islande. Espérez-vous que la concurrence va disparaître et que la lutte va cesser?

Il n'en sera rien et peut-être faut-il craindre de voir nos armateurs recourir à des moyens qu'on ne doit certainement pas désirer voir employer. Est-ce là ce qu'on veut, ce que veulent les Anglais eux-mêmes.

Le gouverneur de Terre-Neuve a le droit de donner à qui il veut licence de traquer ou de ne pas traquer. Quand on parle du droit de la nation la plus favorisée, ce droit n'existe pas. On donne la licence aux Américains, on la refuse aux Français.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères: Ce n'est pas aux Américains comme Américains qu'on donne des licences. Ce n'est pas aux Français comme Français qu'on les refuse. On distingue seulement entre les étrangers qui reçoivent des primes et ceux qui ne les reçoivent pas.

M. Riotteu: C'est une erreur et nous sommes d'avis de la faire disparaître. Les armateurs savent dans quelles conditions il leur fallait aller chercher la botte au French-Shore. Il va leur falloir trouver autre chose.

L'orateur compte sur l'ingéniosité de nos marins et sur la solidarité qui existe parmi eux pour remédier autant que possible à la triste situation que va leur faire la nouvelle convention.

M. Baudet, député des Côtes-du-Nord, combat pour les mêmes raisons la clause relative à Terre-Neuve.

M. Lucien Hubert déclare qu'après les paroles du ministre des affaires étrangères ses amis et lui approuvent complètement le traité franco-anglais.

M. Paul Deschanel fait remarquer qu'en donnant son approbation à la convention, la Chambre entend voter en même temps le principe de négociations complémentaires qui sont visées dans cette convention même.

M. Paul Deschanel: Ces négociations complémentaires doivent porter sur l'Afrique occidentale et surtout sur Terre-Neuve. Je ne viens pas ici apporter la défense de tel ou tel port.

MARIAGE SECRET

PAR L'AMOUR

Quatrième partie

« Une grande femme osseuse, à la figure échalote de l'air assez rébarbatif... moutie servante, moitié physionomie... qui ne ressemblait en rien à cette Mélanie, d'aspect si vaillant, que Delorme avait triché sur le volet pour la donner en toute confiance à cette chère madame Castères. »

Bah!... Mélanie devait être occupée auprès de Rolande, et cette façon de gendarme en bonnet, ce devait être quelque auxiliaire à lui inconnue.

Et tout naturellement: — Eh bien, demanda-t-il, mademoiselle est-elle prête? — La grande femme, sans lâcher le bouton de la serrure, se contenta de demander à son tour: — Monsieur est-il une des personnes qui devaient venir ce matin? — Mais oui. Ces messieurs sont là-haut. Avant qu'ils ne descendent, je suis venu voir. Est-elle prête? — Comment!... Elle s'est donc mise en retard!

— Mademoiselle prie ces messieurs de l'excuser, mais madame a été très malade cette nuit... Elle est encore très souffrante... Et il est impossible à mademoiselle de la quitter en ce moment.

Delorme regarda celle qui lui parlait ainsi avec plus de stupéfaction encore que d'inquiétude.

Mais non... mais non, ma brave femme... vous n'avez pas compris ce qu'on vous a dit de répondre... D'ailleurs, je vais demander moi-même à mademoiselle Rolande.

Mais Rolande, — on l'a déjà reconnue, — barrait toujours la porte.

— C'est vous, monsieur, qui ne comprenez pas bien: mademoiselle vous prie de l'excuser.

— Eh! c'est ridicule à la fin, s'écria Delorme impatient. Mademoiselle se marie dans un instant. Je viens la chercher... Ce n'est pas pour nous qu'elle vous a donné cette étiquette.

Et il répétait en martelant: — Je viens la chercher... Laissez-moi donc entrer, ma brave femme.

Mais l'autre, imperturbablement: — Mademoiselle vous prie de l'excuser. Et, plus que jamais, barrait sa porte: — Elle ne reçoit pas.

— Mais, tété de malade, allez donc lui dire que je suis M. de l'Orme.

— Vous seriez bien le président de la République... Madame est très malade, mademoiselle est auprès d'elle... et ces dames ne reçoivent plus.

Cela devenait tellement bizarre... tellement invraisemblable... que Delorme, pris d'une soudaine inquiétude.

— Enfin... elle a bien fait sa toilette?... Il ajouta avec un frémissement d'anxiété: — Sa toilette de mariée?

Mais Rolande, avec un haussement d'épaules: — Mademoiselle ne va pas s'habiller en blanc avec des falbalas et des fleurs pour soigner madame... Elle est en robe de

chambre, mademoiselle... Etée n'est pas en ce moment qu'elle songe à s'attifer, pauvre enfant...

— Mais... qu'est-il donc arrivé à madame Castères?... Qu'est-ce que le médecin a dit?... Il est bien venu le médecin?... Rosalie eut, au coin de ses lèvres qu'ombrageait un soupçon de moustache, une quelconque chose qui ressemblait moins à un tic qu'à un soupir réprimé.

— Oui, monsieur, il est venu le médecin.

— Eh bien, qu'a-t-il dit?... Qu'il ne fallait laisser voir madame par personne... et que son repos devait être absolu... et que mademoiselle devait rester auprès d'elle... sans la quitter...

— Et Mélanie?... — Et Mélanie?... Rosalie eut encore cette espèce de grimace.

— Qui ça, Mélanie?... — La domestique de ces dames.

— Je ne sais pas, monsieur. Je suis entrée hier au service de madame Castères.

— Vous dites?... — Et je n'ai pas vu la personne que j'ai rencontré.

— Comment!... Mélanie n'est donc plus là!...

— Non, monsieur. Et comme le gendarme en bonnet faisait déjà un geste pour refermer la porte sur ce questionneur dont les questions se prolongeaient trop...

« Mais, comme Delorme, exaspéré, avançant ment cette stupide créature qui s'obstinait à le laisser aller... comme un brute... Le geste de Rosalie eut la porte se trouva du coup presque fermée. »

Il eut une sueur froide... et se contenta d'un grand peine: — Enfin... quand sera-t-elle visible?...

« Je ne peux pas vous dire au juste... Ah!... j'oubliais... Elle vous fera prévenir... »

Et, cette fois, le geste implacable se dessinant tout à fait, interposa la lour

Derrière l'Heure

LA SANTÉ DE M. LE SÉNATEUR WALLON
Paris, 12 novembre. — On donne ce soir de mauvaises nouvelles sur la santé de M. Wallon, sénateur. Les médecins qui le soignent conservent peu d'espoir de le sauver.

LA CATASTROPHE D'ISSY
Paris, 12 novembre. — Le président de la République a fait remettre 500 francs au préfet de police pour être répartis entre les familles les plus nécessiteuses des victimes de la catastrophe d'Issy-les-Moulineaux.

LE CAPITAIN FRANÇOIS
Clermont-Ferrand, 12 novembre. — Le capitaine François est rentré à Riom et a repris aussitôt ses fonctions d'officier d'ordonnance du général Pelletier.

RENCONTRE DE TRAINS
Alais, 12 novembre. — Ce matin, vers 4 heures 1/2, un train de marchandises et un train de ballast se sont rencontrés entre les gares Mollières-sur-Cèze et de Saint-Ambroix.

LE VOYAGE DE DON CARLOS
Lisbonne, 12 novembre. — Le roi Carlos et la reine Amélie accompagnés de leur suite et le ministre des affaires étrangères ont quitté la gare de Lisbonne cet après-midi à 2 h. 30 à destination de l'Angleterre.

Les ministres, les autorités et autres personnalités ont assisté au départ des souverains qui ont été acclamés par la foule.

TRAGIQUE ACCIDENT
Voiron, le 12 novembre.
Un nommé Martin, employé chez M. Burtin, camionneur, au moment où il était à la gare des marchandises du P.-L.-M. pour porter un colis au V. S. B., alla traverser la voie.

Le train de 4 heures de Grenoble arrivait. Le train l'a tamponné, lui a passé sur la tête et sur les pieds qui ont été réduits en bouillie.

Le locomotive et trois wagons lui ont passé sur la tête; le train s'est alors arrêté. Le conducteur avait essayé les freins quand il a vu que le malheureux allait être tamponné, mais malgré sa rapidité les freins ont été cassés.

Le victime est âgée de 50 ans. Il est veuf et laisse deux filles, dont l'une est mariée. Les constatations ont été faites par le commissaire de police qui l'a fait transporter à son domicile, rue Guiallard.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — A l'occasion des fêtes organisées en l'honneur du ministre de l'Instruction publique, la direction du Nouveau-Théâtre a corsé aujourd'hui son programme.

LES GRÈVES
Dunkerque, 12 novembre. — A la suite d'une entrevue entre les délégués des chauffeurs, soudeurs et matelots qui s'étaient mis en grève et le directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, il a été décidé que le travail serait repris ce matin à bord des steamers de cette Compagnie.

Angers, 12 novembre. — La grève des établissements Bessonneau a été complètement débloquée à 6 heures 1/2 dimanche, et ouvriers, et ouvrières; les troupes gardent toujours l'usine.

Guerre Russo-Japonaise
Saint-Petersbourg, 12 novembre. — Le bruit d'une attaque d'apoplexie subie par le général Gripenberg qui, comme on le sait, a pris probablement naissance par suite de la forte émotion manifestée par le général en apprenant que son fils, blessé à la cuisse dans l'armée de Mandchourie, avait dû subir trois amputations successives pour éviter la gangrène.

On dit même que le blessé a succombé à Moscou où il avait été transporté, mais cette dernière information est encore incertaine. Le général Gripenberg partira de Wilna le 13 novembre pour le théâtre de la guerre. Le commandant de la 3^e armée de Mandchourie, général Kaubars partira aussi la semaine prochaine et son état-major dans une dizaine de jours.

LE VOYAGE DU TZAR
Vitebsk, 12 novembre. — L'empereur est arrivé ici ce matin avec le grand duc Michel Alexandrovitch. Il a passé la revue des troupes et est ensuite reparti poursuivant son voyage.

DÉSORDRE EN RUSSIE
Kowno, 12 novembre. — A Vilkomir, à l'occasion de la mobilisation quelques réservistes pris de boisson ont commis des dégâts dans un certain nombre de magasins. L'ordre a été promptement rétabli.

L'ESCADRE DE LA BALTIQUE
Dakar, 12 novembre. — La flotte russe est arrivée ce matin. Le vapeur charbonnier Mennell et le vapeur Esperance, ce dernier ayant à bord 3000 tonnes de viande dans des appareils frigorifiques à destination de l'extrême-Orient, sont arrivés hier.

JOURNAUX DU MATIN
Paris, 3 heures matin.
La République Française. — M. Maurice Ordonnaire a proposé de l'adoption de l'accord franco-anglais.

Cette conclusion du débat est un grand succès pour M. Delcassé, c'est le couronnement mérité du labeur de six années. Toutes les critiques de détail s'éteignent devant cette double conséquence. L'œuvre de Jules Ferry est complétée, l'Afrique du Nord, cette contrée dont l'unité géographique est si nettement marquée et qu'on a appelé quelquefois l'Afrique Mineure, est désormais réunie tout entière sous l'hégémonie de la France, ouverte à sa civilisation, à son peuplement, à ses capitaux.

Le Gaulois. — M. Desmoulins: Assurément il est admis à tort ou à raison à tort dit l'Eglise, avec raison dit la société

Mme Perrond, toute meurtrie, a porté plainte contre son antagoniste qui est un des piliers du tribunal de simple police.

Plainte à déposité.
OULLINS. — Pharmaciens de garde. — Aujourd'hui MM. Blanchard, Grande-Rue, 115, et Serment, à la Sauzière d'Oullins.

SAINTE-FOY-LÈS-LYON. — Banquet. — Le banquet organisé par l'Union lyonnaise a lieu aujourd'hui à midi, au café Duperray. Prix 4 francs.

Aux Mines de Saint-Gobain
La situation. — Dans l'attente d'une solution.

La situation est sensiblement la même qu'elle était ces jours derniers. Des réunions à Saint-Bel et Saint-Pierre-la-Palud, qui se terminent invariablement par des ordres du jour en faveur de la continuation de la grève jusqu'à ce que satisfaction soit accordée aux grévistes et... c'est tout.

L'échauffourée qui s'est produite à Saint-Pierre et qui a été singulièrement exagérée a été le seul événement anormal qui ait eu lieu durant cette dernière semaine.

Mais, nous le répétons, l'affaire ne valait vraiment pas la peine d'être relatée avec autant de détails émoouvants. Ce n'est pas par les excitations que l'on arrive à trouver une solution capable de mettre fin à un conflit comme celui-ci et pour ma part, la ligne de conduite que nous avons toujours suivie jusqu'ici est la seule que l'on puisse conseiller aux travailleurs de ce pays.

TRAGIQUE ACCIDENT
Voiron, le 12 novembre.
Un nommé Martin, employé chez M. Burtin, camionneur, au moment où il était à la gare des marchandises du P.-L.-M. pour porter un colis au V. S. B., alla traverser la voie.

Le train de 4 heures de Grenoble arrivait. Le train l'a tamponné, lui a passé sur la tête et sur les pieds qui ont été réduits en bouillie.

Le locomotive et trois wagons lui ont passé sur la tête; le train s'est alors arrêté. Le conducteur avait essayé les freins quand il a vu que le malheureux allait être tamponné, mais malgré sa rapidité les freins ont été cassés.

Le victime est âgée de 50 ans. Il est veuf et laisse deux filles, dont l'une est mariée. Les constatations ont été faites par le commissaire de police qui l'a fait transporter à son domicile, rue Guiallard.

COURRIER DES SPECTACLES
Nouveau-Théâtre. — A l'occasion des fêtes organisées en l'honneur du ministre de l'Instruction publique, la direction du Nouveau-Théâtre a corsé aujourd'hui son programme.

LES GRÈVES
Dunkerque, 12 novembre. — A la suite d'une entrevue entre les délégués des chauffeurs, soudeurs et matelots qui s'étaient mis en grève et le directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, il a été décidé que le travail serait repris ce matin à bord des steamers de cette Compagnie.

Angers, 12 novembre. — La grève des établissements Bessonneau a été complètement débloquée à 6 heures 1/2 dimanche, et ouvriers, et ouvrières; les troupes gardent toujours l'usine.

Guerre Russo-Japonaise
Saint-Petersbourg, 12 novembre. — Le bruit d'une attaque d'apoplexie subie par le général Gripenberg qui, comme on le sait, a pris probablement naissance par suite de la forte émotion manifestée par le général en apprenant que son fils, blessé à la cuisse dans l'armée de Mandchourie, avait dû subir trois amputations successives pour éviter la gangrène.

On dit même que le blessé a succombé à Moscou où il avait été transporté, mais cette dernière information est encore incertaine. Le général Gripenberg partira de Wilna le 13 novembre pour le théâtre de la guerre. Le commandant de la 3^e armée de Mandchourie, général Kaubars partira aussi la semaine prochaine et son état-major dans une dizaine de jours.

LE VOYAGE DU TZAR
Vitebsk, 12 novembre. — L'empereur est arrivé ici ce matin avec le grand duc Michel Alexandrovitch. Il a passé la revue des troupes et est ensuite reparti poursuivant son voyage.

DÉSORDRE EN RUSSIE
Kowno, 12 novembre. — A Vilkomir, à l'occasion de la mobilisation quelques réservistes pris de boisson ont commis des dégâts dans un certain nombre de magasins. L'ordre a été promptement rétabli.

L'ESCADRE DE LA BALTIQUE
Dakar, 12 novembre. — La flotte russe est arrivée ce matin. Le vapeur charbonnier Mennell et le vapeur Esperance, ce dernier ayant à bord 3000 tonnes de viande dans des appareils frigorifiques à destination de l'extrême-Orient, sont arrivés hier.

JOURNAUX DU MATIN
Paris, 3 heures matin.
La République Française. — M. Maurice Ordonnaire a proposé de l'adoption de l'accord franco-anglais.

Cette conclusion du débat est un grand succès pour M. Delcassé, c'est le couronnement mérité du labeur de six années. Toutes les critiques de détail s'éteignent devant cette double conséquence. L'œuvre de Jules Ferry est complétée, l'Afrique du Nord, cette contrée dont l'unité géographique est si nettement marquée et qu'on a appelé quelquefois l'Afrique Mineure, est désormais réunie tout entière sous l'hégémonie de la France, ouverte à sa civilisation, à son peuplement, à ses capitaux.

Le Gaulois. — M. Desmoulins: Assurément il est admis à tort ou à raison à tort dit l'Eglise, avec raison dit la société

Fourrures, Corsages, Peignoirs et Chapeaux pour les saisons d'automne et d'hiver. Organisation de premier ordre pour le costume tailleur et essayage fait par tailleur.

Caisse nationale d'Epargne. — Voici les opérations effectuées dans le département du Rhône pendant le mois d'octobre: Versements reçus: 416,484 francs de 3,221 dépositants, dont 393 nouveaux. Remboursements: 424,995 francs à 2,413 dépositants, dont 312 pour solde.

Grands Magasins des Cordeliers. — Voir aujourd'hui la magnifique exposition de meubles, tapis, tissus, costumes et modes.

Dans les Postes et Télégraphes. — L'établissement de facteur-receveur créé à Vauxrenard sera mis en activité le premier décembre prochain.

Défenseurs près le Tribunal de Commerce. — Dans sa dernière réunion la Chambre Syndicale des Défenseurs près le Tribunal de Commerce de Lyon a procédé à l'élection de son bureau qui se trouve ainsi composé pour l'année 1904-1905: MM. Payan, président; Giloux, vice-président; Vallesse, trésorier; Gelas, secrétaire; Perrier, membre.

X^e Fête du Mutualiste Lyonnais. — En raison de l'avance de l'inauguration du monument Ollier, le déjeuner du Mutualiste Lyonnais aura lieu très exactement à 11 heures 1/2, salons Maderni. Le concert resté fixé à 3 heures et la conférence de M. Bleton à 4 heures.

Echecs. — Un certain nombre d'amateurs lyonnais ont toujours vivement regretté qu'il n'existe pas à Lyon — comme d'ailleurs dans toutes les grandes villes de France — de l'établissement d'un cercle de joueurs d'échecs. Pour remédier à cette lacune, ils prennent l'initiative de convoquer tous ceux qui, à Lyon, s'intéressent à ce noble jeu et les prient de vouloir bien se faire connaître à M. André Jaillet, 4, rue des Prêtres, qui se met gracieusement à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements désirables.

AVIS: Jusqu'au 20 nov. achat vieux dentiers, fans, dents, mêmes brisés. Burdin, 20, r. Ferrandière.

Un malaise subit est vite dissipé en prenant une cuillerée d'Ellixir de Bon-Secours. Exiger partout la marque. Le flacon 2 francs.

EXPLOITS D'APACHES
Encore une agression nocturne
Hier, à 11 heures du soir, M. Tony Minjat, 31 ans, cultivateur à Vénissieux, revenant de Lyon et avait quitté le tramway à la station du bassin de Bron.

CHUTE MORTELLE
Tombé du 3^e étage
Un pénible accident qui a mis en émoi les habitants du quartier des Terreaux, s'est produit hier après-midi vers 4 heures.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

Les services de la distribution seront transférés aux Dugas-Mortheb, au quai Rambaud, dans un immeuble provisoire, à partir du lundi 28 novembre, au matin.

Informations universitaires
Université de Lyon. — Faculté mixte de médecine et de pharmacie. — M. Froment, interne des hôpitaux, est nommé pour l'année scolaire 1904-1905 chef du laboratoire de clinique médicale (treaux Jeanjéan), en remplacement de M. Lépine (Jean), appelé à d'autres fonctions.

Faculté des Lettres. — Honorariat. — M. CoVILLE, recteur de l'Académie de Clermont, ancien professeur à la Faculté des lettres de la Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à ladite Faculté.

M. Bloch, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ancien professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, est nommé professeur honoraire à cette dernière Faculté.

M. Legouis, professeur de Faculté hors cadres, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est nommé professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Lycée de Grenoble. — M. Grumel, professeur de mathématiques élémentaires au lycée de Grenoble, est nommé professeur de mathématiques (Ecole centrale) audit lycée, chaire transférée.

Lycée de Bourg. — Un congé d'activité pendant l'année scolaire 1904-1905 est accordé sur sa demande à M. Berthod, professeur de philosophie au lycée de Bourg, pourvu d'une bourse d'études.

Collège de Chalons-sur-Saône. — M. Dansard, professeur de physique au collège de Philippaville, est nommé professeur de physique au collège de Chalons-sur-Saône, en remplacement de M. Morillot, appelé à d'autres fonctions.

Collège d'Autun. — M. Boy, précédemment nommé professeur de lettres au collège de Tassin, est nommé professeur de lettres au collège d'Autun, en remplacement de M. Meynard, décédé.

Lycée du Puy. — Un nouveau congé du 4 novembre au 3 décembre 1904 inclus est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. Odru, professeur d'anglais au lycée du Puy.

Lycée de Tournon. — Un congé d'inactivité du 1^{er} décembre 1904 à la fin de l'année scolaire 1904-1905 est accordé sur sa demande et pour raisons de santé à M. Sauvage, maître élémentaire du lycée de Tournon.

Lycée de Roanne. — Un nouveau congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1904-1905 est accordé sur sa demande à M. Bonnemain, ancien chargé de cours de lettres au lycée de Roanne.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

CHRONIQUE COMMERCIALE
DES
Grains, Farines et Fourrages
Lyon, 12 novembre.
Blés. — On pensait que l'époque de la Saint-Martin, provoquerait des offres plus nombreuses de la part de la culture, nous devons constater que jusqu'à présent il n'en est rien.

Mme Hendricks inégale fut une courte apparition. Mlle Pierick dit agréablement son air de quadrille sacré.

Quant à M. V. rôle absolument au-dessus de ses moyens vocaux et la direction n'aurait pas dû compromettre notre ténor aurait nous avons habituellement des compliments à adresser.

Bonne note à MM. Dangès et Roosen; je passerai sous silence M. Soubeyran pour ne pas lui faire de la peine.

Les ballets sont nombreux dans Armée et ont été couramment réglés. On paraît cependant en vouloir supprimer les quatre cards quo plus tôt qu'à un ballet d'opéra.

Pourqu'il Mlle Claessens s'est elle affublée d'une sorte de lunettes qui la défigurent. Est-ce parce que la Haine est aveugle?

La mise en scène a besoin d'être revue et corrigée, les machinistes mieux disciplinés et l'électricité sérieusement réprimandé pour ses contumaces bévues.

Armée aura toujours un régiment pour les délicats, mais je doute que cette œuvre délicieuse. Hier défection faite des personnalités officielles et municipaux qui occupent la majeure partie des places, la salle eut été médiocrement garnie.

Point besoin n'était d'exclure les abonnés qui ayant trop souvent des spectacles plus que médiocres n'expriment leurs doléances d'être ainsi, un jour de gala, expulsés de lieux de vulgaires congrégations.

ASSOCIATION INDEPENDANTE DES Etudiants Lyonnais

L'Association indépendante rouvrir hier ses portes et conviait les étudiants à une première Amicale de rentrée, organisée avec le bienveillant concours de ses meilleurs artistes des concerts lyonnais.

Les étudiants avaient répondu très nombreux à ce premier appel et se pressaient dans la vaste salle de l'Association. Plusieurs membres honoraires étaient présents, parmi lesquels: M. Ruffier, avocat à la Cour d'appel, conseiller général du Rhône; Nové-Josseraud, conseiller municipal de Lyon; Joseph-Lucien Brun, avocat à la Cour d'appel; docteur Duquenois, etc.

Après quelques mots de M. Albert Dames, ancien président, qui présente à l'assemblée son nouveau président, M. Paul Philippe, étudiant en médecine et en pharmacie, choisis à l'unanimité par ses camarades du comité, la parole est immédiatement donnée à M. Ruffier.

M. Ruffier termine son allocution très applaudie en rappelant que l'appel de l'Association indépendante trouve dans la population lyonnaise une sympathie de plus en plus grande.

Après ces quelques mots très applaudis, la parole est immédiatement donnée aux artistes. Succèsivement, nous avons eu le plaisir d'entendre: Bilton, l'hilarant comique, qui fut bissexé dans sa chanson «Le Remouleur»; Bonard, très amusant dans son original monologue «Le Saccageon de Lyon»; Bianconi, dans «La Vie de l'Andouille-Major»; «Le Coucou»; «Les Amoureux»; etc.

Le concert prit fin sur le duo des «Mousquetaires» chanté avec beaucoup de brio par Eyguesser et Bianconi qui furent salués d'un triple ban des applaudissements.

Le concert fut très apprécié, les salons du café de la Paix, où un punch de bienvenue était offert par le Comité aux membres de l'Association, aux artistes et aux invités.

M. Ruffier termine son allocution très applaudie en rappelant que l'appel de l'Association indépendante trouve dans la population lyonnaise une sympathie de plus en plus grande.

Après ces quelques mots très applaudis, la parole est immédiatement donnée aux artistes. Succèsivement, nous avons eu le plaisir d'entendre: Bilton, l'hilarant comique, qui fut bissexé dans sa chanson «Le Remouleur»; Bonard, très amusant dans son original monologue «Le Saccageon de Lyon»; Bianconi, dans «La Vie de l'Andouille-Major»; «Le Coucou»; «Les Amoureux»; etc.

Le concert prit fin sur le duo des «Mousquetaires» chanté avec beaucoup de brio par Eyguesser et Bianconi qui furent salués d'un triple ban des applaudissements.

Le concert fut très apprécié, les salons du café de la Paix, où un punch de bienvenue était offert par le Comité aux membres de l'Association, aux artistes et aux invités.

M. Ruffier termine son allocution très applaudie en rappelant que l'appel de l'Association indépendante trouve dans la population lyonnaise une sympathie de plus en plus grande.

Après ces quelques mots très applaudis, la parole est immédiatement donnée aux artistes. Succèsivement, nous avons eu le plaisir d'entendre: Bilton, l'hilarant comique, qui fut bissexé dans sa chanson «Le Remouleur»; Bonard, très amusant dans son original monologue «Le Saccageon de Lyon»; Bianconi, dans «La Vie de l'Andouille-Major»; «Le Coucou»; «Les Amoureux»; etc.

Le concert prit fin sur le duo des «Mousquetaires» chanté avec beaucoup de brio par Eyguesser et Bianconi qui furent salués d'un triple ban des applaudissements.

Table with 12 columns: SORTIES, France, Espagne, Portugal, Italie, Hongrie, Espagne, Styrie, Belgique, Canada, Japon, Tussan, POIDS. Rows include Organs, Trames, Gèges, Diverses, Bobines, Laines, Colons, etc.

Table with 12 columns: Clôt. Prec., COURTURE, Clôture. Rows include Cotons, Laines, etc.

Table with 12 columns: Clôt. Prec., COURTURE, Clôture. Rows include Cotons, Laines, etc.

Table with 12 columns: Clôt. Prec., COURTURE, Clôture. Rows include Cotons, Laines, etc.

CONSTITUTION
Le MEILLEUR REMÈDE
Le PLUS COMMUNE
LE MOINS CHER
EN VENTE dans toutes les Pharmacies.

HERNIES-VARICES
Bandages perfect. 2,75. Bas élastiques 4 fr.
Perrot, spécialiste-fabr., 42, cours Vitton.

SPECTACLES ET CONCERTS
GRAND-THEATRE. — Ce soir à 8 heures, Faust. En matinée à 1 h. 1/2, Hamlet.

NOUVEAU-THÉATRE. — Ce soir à 8 h. 1/2, Les Grandes Manœuvres; pièce militaire en trois actes.

CASINO-KURSAAL. — Aujourd'hui dimanche, aussi bien en matinée qu'en soirée, paraîtront tous les artistes de la troupe, y compris Chaper, les dix Picantines, l'exquise Miette, etc.

CONCERT DE L'ORLOGE. — Tous les soirs, à 8 h., concert-spectacle: Rondeau, le célèbre ballet paré à 9 heures 1/4 et la joyeuse pièce bouffe, Ah! les Femmes! commence à 9 h. 1/2 précises.

GUIGNOL DU GYMNASIUM, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, spectacle varié. Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 2 h.

CIRQUE BUREAU FRÈRES (Avenue de Saxe). — Ce soir, Mlle Berdeverry, chasseresse américaine; les Lewford, athlètes; les O'Brien, les trois recks...

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI
PREMIER ARRONDISSEMENT. — Benoîte Giraud, 49, Vivien, 8, p., 42 ans, Eglise Saint-Vincent, 10 h.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Rose Perron, veuve Orta, 88 ans, église Sainte-Croix, 8 h.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — Charles Wild, Joseph-Léon Chapuis, manoeuvre, 40 ans, 7, rue Parmentier, 6 h.

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Table of stock market prices for Lyon and Paris, including various commodities and financial instruments.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on the Bourse and various financial institutions.

320, Parts Dynamite 31, Américaine 260, Parts Givet 105, 98, 100, Ixieux 104.

Paris, 12 novembre. L'approche de la réponse des primes qui aura lieu lundi, a amené des réalisations naturelles sur l'ensemble, la séance a donc été calme.

Compagnie Française des Allumettes pour la Colombie. Troisième remboursement de 25 francs par action, à partir du 5 décembre.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Annonce de dividende. La Société de l'Imprimerie Chaix mettra en paiement, le 15 courant, un acompte de 12 fr. 50 par action.

TONI-KOLA VIN de KOLAS FRAIS. Seul produit hygiénique et tonique à base exclusive de l'Extrait de Kolas frais.

VOULEZ-VOUS être bien habillés et à bon marché? ALLEZ AU TAILLEUR PAUVRE. 66, cours de la Liberté, angle rue Basse-du-Port-au-Bois.

LOTÉRIE-TOMBOLA de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon. Tirage: 15 Avril 1905. 8 Gros Lots: 10.000 fr. et 1.000 fr.

IMPRIMERIE Artistique et Commerciale. TYPOGRAPHIE 17, Cours Vitton, 17. LITHOGRAPHIE LYON. Impressions par Procédés photographiques.

150.000 francs avec UN franc! DERNIERS BILLETS LOTÉRIE. Pour la construction d'un Musée à Valenciennes. Tirage: 15 Décembre 1904.

RÉSERVEZ VOS ACHATS en ALBUMS de Cartes Postales Illustrées. GRANDE VENTE RÉCLAME. aura lieu chez FARGES les 27, 28, 29, 30 Novembre et 1^{er} Décembre.

NOTATION DES ENFANTS. On peut, en toute sécurité, faire rapporter à ses économies annuelles de 5 à 8 pour cent, et parfois davantage, en les plaçant AU CONSERVATEUR.

TUBERCULOSE Sanatorium Bellecombe. Docteur OLLAGNIER, Hauteville (Ain).

GUÊTRES Ceintures pour Dames. agents à la commission demandés dans principales villes. Ecrire: V. 3. V. Office de Publicité, Bruxelles.

UNE DAME par HUMANITE. les RECETTES infatigables pour guérir PAR LES PLANTES L'ALBUMINURIE ENFLURES, ETC.

LES HÉMORROIDES. Les Hémorroïdes sont internes ou externes, et dangereuses dans l'un ou l'autre cas, car la conséquence des Hémorroïdes est la fistule oscale avec tous les annuis qu'elle entraîne et presque toujours une opération.

LES MAUX de JAMBES. Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Derrites, Eczéma, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau, que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER est le remède incomparable qui soulage dès la première application et qui guérit radicalement.

La Tisane OLLAGNIER, de Villeurbanne. Aux Herbes de Pays, Dépuratives et Rafraîchissantes, sans prendre aucune drogue.

TRESOR DES CHEVEUX. MÉTROLE MANN. ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR. Souverain contre toutes les Affections du Cuir Chevelu.

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE. Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES.

TUEGIBIER & TUE-MOINEAUX. sans feu, ni bruit, ni fumée. 30 cent. à la boîte et petits plombs.

40 ANS DE SUCCÈS L'EMPLÂTRE BARBERON. L'EMPLÂTRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite.

Feuilleton du RAPPEL REPUBLICAIN du 13 Novembre - 49 - LES NUITS ROUGES. Breen paraissait très mécontent. Mais il connaissait sa fille. Il savait qu'elle ne viendrait jamais sur sa décision. Il hésita encore, puis haussa les épaules.

— Vous avez été très malade. Le médecin a cru que vous alliez mourir et nous avons eu beaucoup de peine à vous sauver... C'était la fièvre et le délire qui vous retenaient... — Malade? La fièvre? Le délire? murmura Lucie jeune-homme-toujours cherchant... Mais pourquoi soumettez-vous moi?

— Vous avez été très malade. Le médecin a cru que vous alliez mourir et nous avons eu beaucoup de peine à vous sauver... C'était la fièvre et le délire qui vous retenaient... — Malade? La fièvre? Le délire? murmura Lucie jeune-homme-toujours cherchant... Mais pourquoi soumettez-vous moi?

— Vous avez été très malade. Le médecin a cru que vous alliez mourir et nous avons eu beaucoup de peine à vous sauver... C'était la fièvre et le délire qui vous retenaient... — Malade? La fièvre? Le délire? murmura Lucie jeune-homme-toujours cherchant... Mais pourquoi soumettez-vous moi?